HAL
open science

Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique

Francis Aubert, Bertrand B. Schmitt

To cite this version:

Francis Aubert, Bertrand B. Schmitt. Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Économie rurale, 2008, 307, pp.8-22. hal-02656747

HAL Id: hal-02656747

https://hal.inrae.fr/hal-02656747v1

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conférence SFER-UK AES : « *Nouvelles frontières entre les politiques agricoles et rurale en Europe* », "*New Frontiers for Agricultural and Rural Policy in Europe*",
Paris, INA-PG, 29 Mars 2006

Mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux, conceptions du rural et logiques de l'intervention publique

Economic mechanisms at work in rural areas, delineation of French rural areas and consistence of public interventions

Francis AUBERT, Bertrand SCHMITT
ENESAD et INRA, CESAER UMR1041, Dijon (France)

Résumé : Cet article cherche à appréhender les espaces ruraux au travers des mécanismes économiques qui rendent compte de la dispersion dans l'espace des populations et des activités, tels qu'ils sont pris en compte par l'économie spatiale. Deux catégories d'espaces non urbains peuvent alors être distinguées : des espaces ruraux périphériques des villes, où dominent les mécanismes responsables de la dispersion relative de la population urbaine ; des espaces ruraux placés hors influence urbaine et organisés autour de petits pôles d'emploi, où les forces (marchandes et non marchandes) de dispersion des activités sont responsables des dynamiques locales. Le Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) proposé par l'INSEE rend bien compte de cette dichotomie de l'espace rural et recoupe les différences de développement auxquelles font face ces deux grandes catégories d'espace. Il s'avère cependant pertinent de le combiner au découpage en « bassins de vie », également proposé par l'INSEE, en vue de rendre compte des trois principales logiques de l'intervention publique en milieu rural : « productiviste » centrée sur le secteur agricole ; « particulariste » visant les territoires ruraux dits en retard de développement ; et « régionaliste » ne distinguant pas *a priori* les espaces ruraux des autres espaces.

Abstract: This paper suggests definitions of rural areas based on spatial economics theory. We focus on mechanisms that are able to explain the spatial dispersion of population and activities. Two categories of non urban areas are distinguished: on one hand, rural surrounding cities, where changes come from population spread mechanisms; on the other hand, rural areas with no urban influence, structured by small employment centres, where centrifugal forces are responsible for the location of activities. The French delineation, called "Zonage en aire urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural" (ZAUER), takes into account this distinction and allows us to give a relevant description of their development features. It seems to be useful to combine it with another French delineation in "Bassins de vie" in order to understand the three main logics of rural development policies: the first one focusing on the only agricultural sector; the second aiming the economic development of the lagging rural areas; and, the third mixing rural and urban areas in common development policies.

Mots-clés : Espaces ruraux – Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural – Politiques de développement rural

Key words: Rural areas – Delineation in "Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural » – Rural development policies

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

1 - INTRODUCTION

Parmi les différents éclairages du « rural » qui ressortent du croisement des pratiques sociales et des représentations savantes, cet article est centré sur l'apport de l'analyse économique. A l'instar de M. Blanc (1997), on cherche à y éclairer, au travers des mécanismes économiques à l'œuvre dans ces espaces, les grandes options qui sous-tendent les conceptions du rural et leurs conséquences en termes de politiques de développement rural. Si l'on tente, en préalable, de délimiter le champ dans lequel la catégorie « rural » peut être pensée comme catégorie de l'action publique, trois figures principales permettent d'en imaginer les contours et de pointer d'éventuelles spécificités françaises.

Dans une première figure, le rural peut être vu comme extension du domaine agricole. Les données d'emploi et d'activité ont accrédité, tout au long du XXème siècle, la pertinence d'interventions fondées sur ce secteur structurant en termes économiques et sociaux (en 1950, le tiers des actifs français sont engagés dans l'agriculture). Le maintien jusqu'à aujourd'hui d'une telle vision, en dépit de l'épuisement de sa pertinence structurelle, dépend bien sûr de l'influence politique de la sphère agricole. Mais, si la permanence de cette figure peut être considérée comme une particularité française, c'est moins en raison d'un effet d'inertie sociale que d'une attention partagée à la dimension productive de la géographie nationale. Les campagnes demeurent en effet fréquemment perçues comme le lieu des productions agricoles et industrielles traditionnelles, le développement de nouvelles fonctions n'intervenant que de façon complémentaire.

Dans une deuxième figure, le rural peut être défini par une unité de caractéristiques singulières qui le distinguent de la formation sociale d'ensemble. Il s'agit là d'une conception substantive de la ruralité, fondée sur des propriétés intrinsèques des espaces et des sociétés en question. Les points de vue culturalistes occupent souvent une place centrale dans ce type de figure, mettant en avant les facteurs d'identité ou les attitudes propres à ce contexte social (comportement au travail, confiance, etc.). Il ne s'agit toutefois pas d'un registre de pure nostalgie, sur lequel serait revisitée l'histoire sociale pour recomposer une image d'harmonie et revendiquer l'organisation d'un monde à part – à la manière, par exemple, du mouvement des « chemises vertes » dans l'entre-deux guerres. La dynamique de développement est présente dans cette figure par le rapport aux normes et au capital social mais aussi par la perspective de valorisation de ressources locales spécifiées.

La troisième figure fait du rural une composante des systèmes régionaux. C'est l'avatar récent du rural dans le cas français, son avènement ayant nécessité à la fois un certain détachement des visions les plus particularistes et l'instauration d'un cadre politique moins centralisé. La région, conçue comme système économique et dispositif d'action publique, intègre différentes composantes spatiales aux caractéristiques géographiques variées. C'est dans l'agencement de cet ensemble que se définissent les particularités régionales, en fonction des formes de centralité qui le structurent et des relations qui unissent entre elles les unités spatiales élémentaires, certaines pouvant être qualifiées de « rurales ».

On pourrait logiquement imaginer une autre approche du rural, qui ne lui accorderait aucune particularité dans une société urbanisée, si ce n'est éventuellement celle d'échapper aux modes d'occupation de l'espace les plus artificialisés, et en refuserait l'autonomisation conceptuelle, à la manière des marxistes des années 60. Cette option est peu compatible avec la vision des rapports ville-campagne qui prévaut en France, dans laquelle la maîtrise de la nature a précédé l'établissement en cités et alimenté leur expansion. La prise en compte du déplacement des déterminants économiques vers les villes a été longue à se mettre en place. Sa réalité actuelle

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

n'empêche pas le statut des campagnes de rester fortement attaché aux mouvements séculaires, d'être plus pensées par l'histoire que par la géographie, par la sociologie que par l'économie.

Dans ce paysage brossé à grands traits, notre contribution est centrée sur les apports de l'analyse économique. Nous adoptons une démarche d'économie spatiale, en nous appuyant sur mécanismes généraux qui commandent la répartition dans l'espace des hommes et des activités, avec une attention particulière aux espaces périphériques. La section 2 présente les principaux résultats de cette analyse, en discernant le jeu des forces d'agglomération de celui des forces de dispersion dans leur rôle sur la localisation des populations et des activités. Nous en déduisons une représentation duale de la ruralité selon ses relations à la ville et son organisation territoriale. Cette représentation, qui sous-tend de fait le découpage proposé par l'INSEE en 1996 et revu en 2002, permet de rendre compte en partie des évolutions contrastées que subissent les espaces ruraux contemporains (Section 3). Enfin, la section 4 tente d'établir le lien entre ces conceptions du rural et les orientations des politiques qui concernent les espaces en question.

2 – UNE APPROCHE ECONOMIQUE DES ESPACES RURAUX ENTRE AGGLOMERATION ET DISPERSION : VERS UNE REPRESENTATION DUALE DES ESPACES RURAUX

L'approche proposée ici vise à préciser les mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux contemporains en les distinguant de ceux à l'œuvre dans les espaces urbains. Pour ce faire et comme le suggèrent Hite (1997), Schmitt (1999) ou Gaigné et *al.* (2000), on s'appuie sur les acquis récents de l'économie spatiale, en combinant notamment les apports de l'économie urbaine et de l'économie géographique. Après un rappel des principes de ces approches, on présentera un cadre d'hypothèses adapté aux espaces périphériques, cadre qui conduira à la distinction de deux grandes catégories d'espaces ruraux.

2.1. Les forces d'agglomération et de dispersion en économie

Si, en se basant sur un arbitrage entre coût du logement *via* celui du foncier et coût des déplacements, notamment entre domicile et travail, l'économie urbaine s'intéresse à la localisation résidentielle des ménages autour d'un centre d'emplois prédéfini (Fujita, 1989 ; Fujita et Thisse, 2002, chap. 3), les modèles de l'économie géographique cherchent à établir un équilibre général spatial en s'appuyant sur les comportements micro-économiques des agents et en ayant souvent recours aux principes de la concurrence imparfaite (Fujita et *al.*, 1999 ; Fujita et Thisse, 2002). Trois grands mécanismes d'agglomération sont alors mis en avant afin d'expliquer la formation des configurations spatiales d'équilibre. Les processus avec avantages comparatifs supposent l'existence d'une hétérogénéité spatiale exogène qui incite les agents ayant des préférences identiques à se localiser au même lieu. Les processus avec externalités technologiques s'appuient sur les interactions hors marché entre agents engendrant un bénéfice lié à la proximité (Fujita et Ogawa, 1982 ; Fujita et Thisse, 2002, chap. 6 et 8). Cette approche qui, comme celles avec avantages comparatifs, autorise le recours à un cadre de concurrence pure et parfaite, s'appuie pour beaucoup sur les concepts plus ou moins revisités de l'approche marshallienne (Duranton et Puga, 2004). Les processus avec " externalités pécuniaires " s'intéressent aux interactions en marché entre les agents, en se plaçant en situation de concurrence monopolistique (Krugman, 1991 ; Fujita et *al.,* 1999 ; Fujita et Thisse, 2002, chap. 9) ou oligopolistique (D'Aspremont et *al.*, 1979 ; Fujita et Thisse, 2002, chap. 7). Le but premier de ces travaux étant de montrer le caractère inéluctable et autoentrenu de l'agglomération des activités et des populations, il peut sembler étrange de s'appuyer sur eux pour analyser les dynamiques rurales.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Mais, tant dans les modèles séminaux que dans leurs prolongements (par exemple, Ottavianno *et al*., 2002), sont introduites, parallèlement à ces forces d'agglomération, certaines forces de dispersion qui peuvent jouer à l'inverse du mouvement général (Gaigné et *al.*, 2000) ; Gaigné et Goffette-Nagot, 2003). Ainsi, dans Krugman (1991), l'existence d'un secteur d'activités attaché au sol, qui ne se limite pas aux seules activités agricoles[1] , induit, quand son poids dans les dépenses des consommateurs est important, un mouvement de dispersion des activités et des populations. Ce mouvement est renforcé par l'introduction d'un coût de transport du bien attaché au sol (Calmette et Le Pottier, 1995) et, surtout, d'un différentiel de coût de transport entre bien attaché au sol et bien industriel (Kilkenny, 1998 ; Gaigné, 2004). La prise en compte de coûts urbains liés à la concurrence pour l'occupation du sol (Tabuchi, 1998 ; Péguy et *al.*, 2000 ; Cavailhès et Schmitt, 2002) ou à des effets de congestion (Brackman et *al.*, 1996) se traduit par un mouvement de dispersion tant des activités que des populations, dispersion engendrée par l'agglomération elle-même. L'introduction d'un avantage comparatif dans la région peu dense (Ricci, 1999) montre que celle-ci peut attirer des firmes mobilisant cet avantage s'il compense les pertes dues à l'éloignement du marché de la région dense. Enfin, Gaigné et Goffette-Nagot (2003), à la suite de Gaigné et *al.* (2000), montrent qu'il est possible, moyennant quelques modifications, de mobiliser le modèle de Krugman et Venables (1995) pour l'adapter aux problématiques rurales. Cet élargissement permet d'insister sur le rôle des marchés des facteurs de production, et notamment sur celui du marché du travail, dans les processus de localisation des firmes entre régions urbaines et rurales. Comme l'illustrent ces quelques exemples, c'est donc en se centrant sur la façon dont les forces de dispersion contrecarrent les forces de l'agglomération qu'un tel cadre d'analyse peut éclairer les mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux contemporains.

2.2. Forces de dispersion (et d'agglomération) à l'œuvre dans les espaces ruraux

On peut alors examiner les forces de dispersion susceptibles d'expliquer aujourd'hui la localisation hors des villes de certaines catégories de population et d'emploi et, ainsi, proposer un cadre d'hypothèses adapté aux espaces ruraux contemporains (Goffette-Nagot et Schmitt, 1999 ; Gaigné et *al.*, 2000 ; Gaigné et Goffette-Nagot, 2003).

En premier lieu et restant en cela proche des modèles de l'économie urbaine (Fujita, 1989), la dispersion de la population active en périphérie des villes peut être vue comme le résultat de l'augmentation des prix fonciers qui résulte de l'intense concurrence pour l'occupation du sol caractéristique des centres urbains et qui affecte plus les ménages que les firmes. La dispersion des ménages actifs reste néanmoins spatialement limitée dans la mesure où leurs coûts de déplacements s'accroissent avec la distance entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail (Goffette-Nagot, 1996 ; Cavailhès et Schmitt, 2002 ; Cavailhès et *al.*, 2004). Une telle limitation concerne moins les retraités et autres inactifs dont la dispersion peut aller au-delà de la sphère d'influence des villes et être davantage guidée par la recherche de certaines aménités rurales, la force de rappel vers des lieux de concentration de l'activité se limitant au coût des déplacements vers les commerces, services et équipements.

En dépit de la tendance générale à la concentration géographique des firmes, certaines activités sont moins sensibles aux processus d'agglomération dans les villes. A côté des exemples historiques des activités agricoles, forestières et extractives, c'est également le cas aujourd'hui des activités récréatives dont la localisation est liée à la proximité de certaines ressources naturelles et/ou aménités. La fixité de ces facteurs de production peut procurer à certains

[1] Le secteur lié au sol, souvent limité au seul secteur agricole, peut être élargi aux activités forestières, extractives et, surtout, récréatives (voir à ce propos, Gaigné et Goffette-Nagot, 2002). La prise en compte de ces dernières donne son sens au recours à l'économie géographique pour l'analyse des espaces ruraux contemporains.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

espaces ruraux des avantages comparatifs, support du développement d'une économie « présentielle » plus ou moins développée. La répartition dans l'espace de ces facteurs induit une tendance à la dispersion de ces activités en dehors des zones urbaines, même si elles ont, dans le rural, une certaine tendance (secondaire) à la concentration (Terrier, 2006). Ces différentes activités vont pouvoir jouer le rôle du secteur attaché au sol des modèles d'économie géographique, avec, en outre, dans le cas des activités récréatives, un fort différentiel de coûts de transport entre le bien attaché au sol et les autres biens.

Le cas des activités industrielles (industries manufacturières mais aussi services aux entreprises) est un peu différent. La décroissance moins rapide de l'emploi industriel dans le rural que dans l'urbain (Gaigné et *al*, 2005 ; Terluin et Post, 2000) peut s'expliquer par certaines caractéristiques de la main-d'œuvre et du tissu industriel rural : faible taille des entreprises, faible qualification des emplois, salaires plus faibles (Galston et Baelher, 1995 ; Inra et Insee, 1998). Ces caractéristiques peuvent être interprétées comme le résultat de la présence de certaines formes d'externalités pécuniaires et/ou technologiques. Tout d'abord, et comme le montrent Gaigné et *al.* (2006), l'écart de rémunération du travail qui perdure entre espaces urbains et ruraux peut être la conséquence d'un différentiel d'avantages à l'agglomération : proximité des offreurs et demandeurs d'inputs, meilleure productivité des travailleurs en urbain qu'en rural. Les firmes, en s'agglomérant en zone urbaine pour bénéficier de ces avantages, augmentent la demande urbaine de travail, ce qui a pour résultat, en raison de la faible mobilité géographique des travailleurs (notamment peu qualifiés), d'accroître le différentiel entre salaires urbains et ruraux. De plus, la surreprésentation rurale de travailleurs peu qualifiés, liée à leur moindre mobilité, incite les firmes dotées d'une technologie de production standard à s'y localiser, ce qui revient à dire que la spécialisation dans les industries traditionnelles peut compenser la faible qualification de la main-d'œuvre, notamment par la création de savoir-faire spécifiques. On retrouve là la thèse ancienne de la division spatiale du travail (Aydalot, 1983) reprise plus récemment sur bases microéconomiques par Jayet (2000). Il faut aussi noter que l'étroitesse des marchés ruraux du travail, corrélative à la faible densité de peuplement de ces espaces, peut paradoxalement constituer un facteur attractif pour les activités en milieu rural (Blanc et *al.*, 2007). En effet, elle se traduit par un taux de rotation de la main-d'oeuvre plus faible et une implication plus forte, sans contrepartie financière, des travailleurs dans leur emploi, ce qui permet aux firmes de réduire leurs coûts fixes de production liés à l'embauche et à la formation des travailleurs. Bien sûr, ces plus faibles coûts d'ajustement peuvent être en partie compensés par une médiocre qualité d'appariement sur les marchés ruraux du travail. Cet ensemble de mécanismes, auxquels peuvent s'ajouter les interactions sociales de type capital social comme chez Callois et Aubert (2007) ou Callois et Schmitt (2006), et qui vont au-delà des externalités marshalliennes, sont autant de facteurs favorables à la localisation de certaines activités industrielles dans les espaces ruraux.

Ces différentes activités qui ne suivent pas la tendance générale à l'agglomération viennent renouveler les activités présentes dans les espaces ruraux, ce qui peut induire l'arrivée, par migrations liées à l'emploi, de nouvelles populations (ou, pour le moins, le maintien des populations d'origine).

Enfin, comme chez Krugman (1991), la dispersion de la population, qu'elle soit due aux migrations à logique résidentielle ou aux migrations liées à l'emploi, joue le rôle de force de rappel à la concentration des activités. D'une part, la dispersion de la main-d'œuvre, résultat de la dispersion de la population, peut inciter les firmes utilisatrices de cette main-d'œuvre à se disperser. D'autre part, les coûts de transport supplémentaires que supportent des consommateurs dispersés pour s'approvisionner en biens et services induisent une dispersion des firmes distributrices des biens et services considérés. L'existence de ces deux mécanismes rend nécessaire la distinction entre firmes productrices de biens et services et firmes

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

distributrices de ces biens. Celles-ci diffèrent en effet par la nature des coûts de transport qu'elles supportent : les premières sont soumises aux seuls coûts de transport des marchandises alors que les secondes doivent tenir compte des coûts de transport des consommateurs. Une partie des firmes productrices peut alors chercher à se localiser dans les bassins où l'offre de travail émanant de la population active est susceptible de coïncider, tant en niveau qu'en caractéristiques, avec la demande en travail des firmes, tandis que les firmes distributrices suivent l'évolution de la population à cause du coût de transport des ménages.

2.3. Vers la distinction entre deux catégories d'espaces ruraux

Comme le soulignent Fujita et Thisse (1997), « *les forces en action, ou du moins leurs intensités respectives, ne sont pas nécessairement les mêmes selon l'entité géographique retenue* ». Ainsi, dans notre cas, la concurrence pour l'occupation du sol explique les évolutions de population en périphérie immédiate des agglomérations alors qu'ailleurs, les évolutions démographiques sont plus en relation avec les migrations liées à l'emploi. En périphérie des agglomérations urbaines, les dynamiques d'emploi sont principalement influencées par les effets de la demande locale sur les activités de distribution des biens et services aux ménages (Schmitt, 1999 ; Henry et *al.*, 2000). Plus loin, cet effet sera probablement moins marqué du fait de la plus faible croissance démographique (Blanc et Schmitt, 2007). En revanche, dans des zones rurales à l'écart des influences urbaines, ce sont les effets des avantages comparatifs localisés liés à la demande croissante en biens récréatifs et les effets induits par le rôle spécifique du marché du travail, amplifiés par les effets de capital social, qui s'expriment plus clairement. Les interactions entre firmes et ménages induisent alors une croissance de population par l'impact des opportunités d'emploi. D'un autre côté, elles entraînent une variation de l'emploi par l'impact de la demande locale en biens et services et par l'effet de la taille des marchés du travail sur la localisation industrielle.

On voit au travers de ces effets en boucle l'intérêt de distinguer deux niveaux géographiques sur lesquels les mécanismes de localisation de la population et des activités économiques ne sont pas identiques. A ces deux niveaux correspondent deux visions différentes de l'espace rural, c'est-à-dire deux types d'espaces ruraux, nécessitant chacun sa propre définition. Dans un premier cas, l'espace rural est considéré comme une périphérie plus ou moins lointaine de la ville et ce sont les forces internes aux bassins d'emploi, agissant sur la localisation de la population et donc, en premier lieu, celles liées à la concurrence pour l'occupation du sol, qui dominent. Dans la seconde catégorie, s'opposent des bassins d'emploi ruraux et des bassins d'emploi urbains, chacun d'entre eux étant organisé autour d'un centre d'emploi qui anime un ensemble territorial de dimension variable en fonction de la taille du centre. C'est principalement la nature des forces guidant la localisation des activités productives qui va ici permettre de distinguer des bassins ruraux et des bassins urbains. On débouche ainsi sur deux catégories fondamentales d'espaces ruraux qui diffèrent par la nature des mécanismes économiques qui y sont à l'œuvre. Le premier type est constitué d'espaces situés en périphérie des villes : les processus qui s'y déroulent sont principalement le résultat du jeu des forces de dispersion qui affectent la population urbaine, par le truchement de la concurrence pour l'occupation du sol. Ce sont des espaces fortement reliés à la ville, par des migrations définitives et alternantes où, suite à l'étalement de la population, se développent des services aux populations et, par effet de débordement, peuvent se localiser des activités industrielles et de services supérieurs. Ces espaces se comportent comme des prolongements de la ville avec laquelle ils sont en continuité. Ils ne s'intègrent pas pour autant à elle. En effet, ils en diffèrent, d'une part, par l'importance des territoires qu'ils couvrent et donc par une morphologie très différente et, d'autre part, par la coexistence d'usages dont ils font l'objet, entre usage résidentiel et usage agricole (Cavailhès et *al.*, 200X). Entre « ville dispersée » et « rural urbanisé », ces espaces méritent de ce fait une attention particulière.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Le deuxième type d'espace rural regroupe l'ensemble des espaces hors influence urbaine qui s'organisent en bassins d'emploi cohérents autour de petites agglomérations et qui se définissent par la spécificité des processus d'agglomération qui s'y déroulent et que nous avons décrit plus haut. Aux côtés de processus avec externalités pécuniaires ou technologiques qui concernent l'industrie rurale (au sens large), se développent à l'échelle des bassins d'emploi ruraux des processus avec avantages comparatifs. Les secteurs concernés par ces derniers (secteurs agricole et forestier, mais aussi activités récréatives) se caractérisent par leur important besoin d'espace. Tout se passe comme si une partie de la dispersion des activités économiques sur le territoire pouvait être lue comme le résultat de mouvements de « concentration » d'activités productives fortement consommatrices d'espace (Jayet, 1996). Finalement, ces espaces se caractérisent par des processus agglomératifs différents de ceux qui se déroulent en milieu urbain, car affectant principalement des activités fortement consommatrices d'espace ; ils se traduisent en outre par des spécialisations locales plus marquées qu'ailleurs.

Si les espaces ruraux sous influence urbaine peuvent être considérés, tant d'un point de vue morphologique que de celui des mécanismes qui s'y déroulent, dans une relative continuité avec la ville, les espaces ruraux plus éloignés de ces influences se caractérisent par une certaine discontinuité avec les espaces urbains. Cette vision duale des espaces ruraux tranchent ou, du moins, complète la dichotomie classique rural-urbain qui, bien que souvent masquée par des discours sur la diversité des espaces ruraux, reste encore très en court chez les économistes et sociologues ruraux (Terluin, 2003 ; Murdoch et *al.*, 2003).

2.4. Une représentation duale des espaces ruraux qui sous-tend le Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)

On retrouve ces deux grands types d'espaces ruraux dans le découpage que l'INSEE, bien que ne s'appuyant pas explicitement sur les raisonnements précédents, a proposé à la suite du recensement de 1990 (Le Jeannic, 1996) et lors de celui de 1999 (Vallès, 2002). La dernière version de ce Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) distingue quatre grandes catégories d'espace (cf. tableau 1 et carte 1) :

(i) Les ***pôles urbains*** sont constitués des unités urbaines ayant plus de 5 000 emplois. A la définition classique de la ville comme agglomération de population avec continuité d'habitat, cette définition ajoute la définition importante pour un économiste de lieu de concentration de l'activité économique. Les pôles urbains que l'on dénombre en 1999 rassemblent la quasi-totalité des unités urbaines de plus de 20 000 habitants et un cinquième de celles entre 5 000 et 20 000 habitants. Ils regroupent 61 % de la population et 72 % des emplois français sur 8 % du territoire.

(ii) Autour de ceux-ci, les ***communes périurbaines*** rassemblent les communes qui envoient au moins 40 % de leurs actifs résidents travailler dans les pôles urbains ou leur périphérie. On y distingue les couronnes périurbaines des pôles urbains, formées des communes dont les migrations alternantes convergent vers un seul pôle urbain, des communes multipolarisées. Couvrant, en 1999, le tiers du territoire national, ce territoire accueille 12 millions d'habitants (soit 21 % de la population française) et près de 3 millions d'emplois (12 % du total). C'est bien sûr cet espace périurbain, du fait de sa forte liaison aux plus grandes agglomérations, qui constitue l'espace « rural » sous forte influence urbaine.

(iii) Dans l'espace restant qui forme l'espace dit « à dominante rurale », l'application de principes similaires à ceux définissant les pôles urbains permet de repérer des ***pôles d'emploi de l'espace rural***. Ils sont constitués des unités urbaines (ou communes rurales)

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

regroupant entre 1 500 et 5 000 emplois. On y rattache les *couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural*, définies également par le seuil de 40% de navetteurs, pour former les ***aires d'emploi de l'espace rural***. Ces 525 pôles ruraux et leurs couronnes, représentatifs du tissu industriel et commercial rural, réunissent 3 millions d'habitants et 1,5 millions d'emplois.

Tableau 1 - Répartition de la surface et de la population dans le ZAUER
(délimitation au RP 1999)

	Communes		Superficie		Population en 1999		Densité
	(N)	(%)	(km^2)	(%)	(N/1000)	(%)	(hab/km^2)
Espace à dominante urbaine	18.030	49,3	223.794	41,1	47.965	82,0	214
Pôles urbains	3.100	8,5	44.002	8,1	35.708	61,0	812
Couronnes périurbaines	10.808	29,6	132.057	24,3	9.345	16,0	71
Communes multipolarisées	4.122	11,3	47.734	8,8	2.912	5,0	61
Espace à dominante rurale	18.535	50,7	320.171	58,9	10.553	18,0	33
Pôle d'emploi de l'espace rural	973	2,7	23.065	4,2	3.034	5,2	132
Couronnes des pôles d'emploi ruraux	832	2,3	10.382	1,9	254	0,4	24
Autres communes de l'EDR	16.730	45,8	286.724	52,7	7.265	12,4	25
Total	36.565	100,0	543.965	100,0	58.518	100,0	108

Source : INSEE, RP 1999

(iv) Enfin, le territoire n'appartenant pas aux catégories précédentes forme un ensemble « résiduel » regroupant les ***autres communes de l'espace à dominante rurale***. Ce vaste territoire (plus de la moitié du territoire métropolitain) constitue, avec ses 7 millions d'habitants et ses 2 millions d'emplois, le rural hors des influences urbaines, même si l'influence des pôles urbains se fait encore sentir sur une partie non négligeable des communes concernées.

Carte 1 – Le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural, ZAUER
(délimitation au RP 1999)

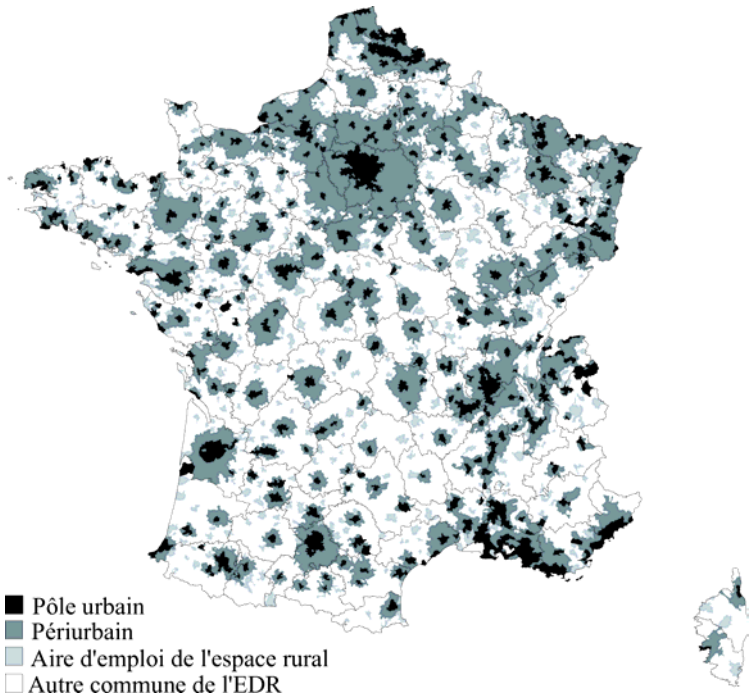

© UMR INRA-ENESAD ESR. Source : INSEE RP 1999 & IGN 1999

Version preprint
Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Cette façon de repérer ce qui, aujourd'hui, constitue les différents types d'espaces ruraux et ce qui les distingue des espaces urbains converge avec les hypothèses présentées précédemment sur les mécanismes à l'œuvre dans les espaces ruraux contemporains. Elle recoupe également la vision développée dans nombre de pays européens (Carusso, 2002 ; Coombes et *al.*, 1982 ; Shepherd, 2007) ou nord-américains (ERS USDA, 2003).

Carte 2 : Découpage en Bassins de vie et position ZAUER de leur pôle

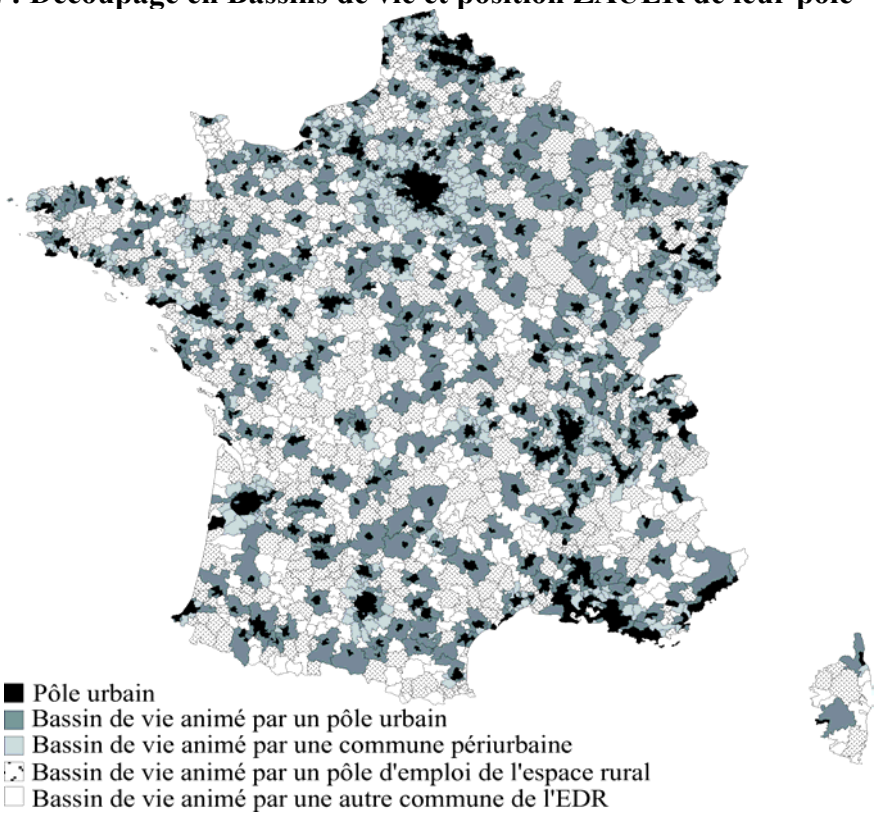

Cependant, si, comme on va le voir, un tel découpage permet des analyses assez fines des évolutions en cours dans les espaces ruraux français, sa principale limite face à nos hypothèses réside dans l'absence de regroupement des « Autres communes de l'espace à dominante rurale » autour d'un pôle (d'emploi ou de services) animant et donc structurant ce vaste territoire, comme si, au sein de l'espace à dominante rurale, seuls les quelques pôles d'emploi ruraux repérés avec cette approche avaient un réel pouvoir structurant. Il faudrait pouvoir être à même de considérer que ces autres communes de l'espace à dominante rurale sont soit structurées par une influence (très amoindrie) des aires urbaines dont ils sont les plus proches, soit qu'existent en leur sein des pôles de très petite dimension attractifs par les services et/ou les emplois qu'ils offrent aux populations environnantes. Cette approche complémentaire à la précédente aurait en outre l'avantage de fournir un outil adéquat à l'analyse de l'hétérogénéité interne aux espaces ruraux. C'est dans cet esprit que l'INSEE a récemment proposé un nouveau découpage de l'espace national en 1916 « bassins de vie », dont 1745 sont réputés ruraux (Julien, 2007) en prenant en compte les déplacements d'approvisionnement à côté de l'accessibilité des emplois. Combiné avec le ZAUER, un tel découpage permet de compléter l'analyse de la structuration du territoire (carte 2). Ainsi, alors que le territoire structuré directement par les pôles urbains apparaît d'importance, les bassins animés par une commune périurbaine sont plutôt l'exception, hormis dans la périphérie des plus grands pôles urbains tels Paris, Toulouse ou Bordeaux. De la même façon, les contours des bassins de vie organisés, en termes de desserte en services et d'accès à l'emploi, autour d'un pôle d'emploi de l'espace rural, dépassent largement

Version preprint
Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

les « couronnes » de ces mêmes pôles, la portion d'espace à dominante rurale finalement structurée par une « Autre commune de l'espace à dominante rurale » s'en trouvant d'autant réduite. Ce découpage permet en outre des études plus précises des principes de la différenciation interne à l'espace rural (Blanc et Schmitt, 2007 ; Hilal, 2007).

3 – DES EVOLUTIONS RURALES CONTRASTEES SELON LES CATEGORIES D'ESPACES

Cette section, qui s'appuie pour l'essentiel sur Schmitt et *al.* (2002), a vocation à décrire les principales évolutions socio-démographiques et économiques ayant touché, au cours de la période récente, les différentes catégories d'espaces ruraux. Elle vise à illustrer la pertinence de la distinction opérée entre deux grands types d'espaces ruraux en section précédente.

3.1. Poursuite de la périurbanisation, attractivité de l'espace à dominante rurale

Si, au recensement de 1999, les communes périurbaines, au nombre de près de 15.000 (soit 41 % des communes françaises), couvrent le tiers du territoire métropolitain, cette même catégorie ne rassemblait en 1990 qu'un peu plus de 10.000 communes et représentait 22 % du territoire. Cette très forte extension de l'espace périurbain est le résultat d'une poursuite du mouvement de périurbanisation à des distances de plus en plus grandes des pôles urbains et, donc, d'un accroissement continu des distances de déplacement domicile-travail.

On assiste parallèlement au prolongement des tendances démographiques qui avaient affecté l'espace à dominante urbaine au cours des décennies précédentes (tableau 2). Si la faible croissance démographique des pôles urbains s'appuie sur un bilan naturel largement positif, partiellement compensé par un solde migratoire fortement négatif, la croissance démographique des espaces périurbains, forte dans les couronnes périurbaines, plus atténuée dans les communes multipolarisées, combine un bilan naturel positif avec un important apport migratoire, apport dont le poids relatif semble s'atténuer avec le temps : de + 2 % par an entre 1975 et 1982 à 0,6 % par an sur la période 1990-1999. D'un recensement à l'autre, les espaces périurbains ont donc gagné 3,5 millions d'habitants (Bessy-Pietri et Sicamois, 2001) grâce à la conjonction d'un double mouvement : une croissance démographique, par étalement urbain, des communes périurbaines ou le devenant (+ 500.000 habitants) combinée à une importante extension spatiale des sphères d'influence des villes, qui apporte à elle seule plus de 3 millions d'habitants supplémentaires (Cavailhès et Schmitt, 2002). Ainsi, le mouvement de périurbanisation, loin d'avoir disparu, se poursuit plus par éloignement des frontières de l'espace périurbain que par densification interne des espaces déjà périurbanisés. La période plus récente semble confirmer ce diagnostic dans la mesure où la croissance démographique est intense à une distance croissante des pôles urbains avec une prégnance à 30 et 50 kms des pôles et qu'elle particulièrement sensible pour les communes multipolarisées où, selon les résultats des enquêtes de recensement 2004 et 2005, elle passe de + 0,6 % par an entre 1990 et 1999 à + 1,2 % par an depuis (Morel et Redor, 2006). Cette croissance s'appuie en outre sur des taux annuels de migration interne nette des pôles urbains vers les communes périurbaines en augmentation sur la période 1999-2004 par rapport à la période 1990-1999 (Degorre et Redor, 2007). Elle apparaît également forte dans la portion de l'espace à dominante rurale proche du périurbain.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Tableau 2 - Evolutions démographiques 1975-1999 dans le ZAUER
(délimitation RP 1999 et taux annuels moyens)

	Total 75-82	Total 82-90	Total 90-99	Solde naturel 75-82	Solde naturel 82-90	Solde naturel 90-99	Solde migrat 75-82	Solde migrat 82-90	Solde migrat 90-99
Espace à dominante urbaine	0.59	0.65	0.43	0.53	0.54	0.49	0.06	0.10	-0.05
Pôles urbains	0.24	0.40	0.28	0.63	0.62	0.54	-0.40	-0.22	-0.26
Couronnes périurbaines	2.23	1.67	0.96	0.23	0.36	0.36	2.01	1.31	0.61
Communes multipolarisées	0.82	0.81	0.64	0.06	0.19	0.18	0.76	0.62	0.46
Espace à dominante rurale	-0.05	-0.04	0.07	-0.16	-0.15	-0.20	0.11	0.11	0.27
Pôles d'emploi de l'espace rural	0.28	-0.01	0.08	0.25	0.13	-0.03	0.02	-0.14	0.11
Couronnes des pôles d'emploi ruraux	0.82	0.84	0.18	-0.27	-0.02	-0.01	1.08	0.87	0.19
Autres communes de l'EDR	-0.21	-0.09	0.06	-0.32	-0.27	-0.27	0.12	0.18	0.34
Total	0.46	0.51	0.37	0.40	0.41	0.36	0.07	0.10	0.01

Source : INSEE, RP 1975, 1982, 1990 et 1999

La contraction territoriale de l'espace à dominante rurale, corrélatif à l'extension des espaces périurbains, conduit à extraire de cet espace les communes qui y étaient les plus dynamiques démographiquement. En dépit de ce fait, on a assisté, dans la période récente, à un renversement de tendance important. La décroissance démographique qui caractérisait l'espace à dominante rurale au cours de la période 1975-1990, s'est transformée en une croissance de la population de ces espaces : de 0,07 % par an entre 1990 et 1999, elle est même passée à 0,7 % au vu des résultats des enquêtes de recensement 2004 et 2005 (Morel et Redor, 2006). Elle associe un solde migratoire, positif depuis la période 1975-1982, mais qui s'est suffisamment accru au cours de la période récente pour pouvoir compenser un déficit naturel soutenu, reflet d'une pyramide des âges peu favorable. La période plus récente (1999-2004) se caractérise en outre par un regain d'augmentation des taux de migration des pôles urbains vers l'espace à dominante rurale (Degorre et Redor, 2007) Cette évolution est particulièrement sensible dans la catégorie des « Autres communes de l'espace à dominante rurale », jusque-là considérées en grande difficulté. Ainsi, l'espace à dominante rurale apparaît comme un espace à l'attractivité croissante en termes migratoires, mais handicapé par une structure socio-démographique défavorable (notamment, en termes de vieillissement) qui se traduit par un fort déficit naturel.

3.2. Surreprésentation rurale des retraités et des ouvriers, recul des ménages agricoles

Trois grands traits démographiques peuvent distinguer les structures démographiques des espaces périurbains et ruraux. Tout d'abord, en 1999, un quart de la population résidant dans l'espace à dominante rurale relève de la catégorie des retraités, alors que ceux-ci constituent moins de 17 % de la population dans les différentes catégories de l'espace à dominante urbaine, sans qu'il n'y ait de différence marquante entre pôles urbains et communes périurbaines (Schmitt et *al.*, 2002). Il y a ainsi, en fréquence, 1,5 fois de plus de retraités dans l'espace à dominante rurale que dans l'espace périurbain.

Si les agriculteurs exploitants ne représentent plus, au recensement de 1999, que 2,5 % de la population active française (642 000 actifs), ils se répartissent désormais de façon presque équilibrée entre les deux catégories d'espace : plus de 40 % d'entre eux résident dans l'espace à dominante urbaine, principalement dans les communes périurbaines. L'extension de l'espace périurbain explique en grande partie cette situation : en effet, si l'on retenait la délimitation 1990 du ZAUER, les agriculteurs résidant dans cet espace ne rassembleraient en 1999 que 28,9 % des agriculteurs exploitants français (Schmitt et *al.*, 2002). L'importance numérique

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

des agriculteurs exploitants dans l'espace à dominante rurale (380 000 actifs) n'empêche pas cette catégorie de ne représenter qu'une faible part de la population active rurale (8,6 % en 1999). Ainsi, il y a aujourd'hui dans les « Autres communes de l'espace à dominante rurale » huit fois plus d'actifs non agricoles que d'agriculteurs exploitants.

Les ouvriers représentent près de 38 % de la population active non agricole de l'espace à dominante rurale, où ils sont quatre fois plus nombreux que les agriculteurs. Ils pèsent moins dans les communes périurbaines (31 % de la population active non agricole) mais leur poids y est cependant plus important que dans les pôles urbains où seul un quart de la population active est ouvrière. La différence entre communes périurbaines et espace à dominante rurale tient principalement au poids de la population ouvrière peu qualifiée : elle représente 12 % des actifs non agricoles dans le périurbain et 18 % dans l'espace à dominante rurale. Parallèlement, les cadres et professions intermédiaires ont tendance à être surreprésentés dans les communes périurbaines où ils concernent près du tiers de la population active non agricole et sont largement sous-représentés dans l'espace à dominante rurale, avec un quart des actifs non agricoles.

Ainsi, globalement, la population des espaces à dominante rurale est une population vieillissante, la tendance étant renforcée par les migrations de retraite, dans laquelle la place des agriculteurs exploitants est devenue marginale et dans laquelle les ouvriers, notamment peu qualifiés, sont largement surreprésentés. A l'inverse, la population périurbaine se caractérise par son rajeunissement relatif, dû à l'arrivée de populations jeunes en âge d'avoir des enfants, et par le poids important des classes moyennes.

3.3. Une croissance économique périurbaine, qui gagne le reste du rural

L'analyse des dynamiques d'emploi au cours des dernières périodes intercensitaires faisait déjà apparaître : (i) l'amorce d'un mouvement de périurbanisation des emplois non limité aux services aux particuliers, (ii) la poursuite d'un déclin de l'emploi rural principalement imputable à la baisse de l'emploi agricole, (iii) une croissance de l'emploi rural non agricole liée à (iv) une situation moins défavorable que dans les pôles urbains de l'emploi industriel rural et à (v) une croissance de l'emploi tertiaire à un rythme comparable à celui en vigueur dans les espaces à dominante urbaine, notamment marquée dans les services aux particuliers (Hilal et *al.*, 1995 ; Inra et Insee, 1998 ; Aubert et Blanc, 2002). La période intercensitaire 1990-1999, dont on sait qu'elle se caractérise par une accentuation de la crise de l'emploi industriel et la poursuite de la tertiarisation de l'emploi, n'infirme pas ces tendances et tend même, à quelques nuances près, à les renforcer.

Du point de vue de la géographie d'ensemble, on assiste, au cours de la période intercensitaire 1990-1999, à la poursuite du mouvement de périurbanisation de l'emploi à un rythme très soutenu. La croissance de l'emploi total dans les communes périurbaines a été si élevée (10,5 % sur l'ensemble de la période) que ces espaces regroupent près de 3 millions d'emplois en 1999 et que leur taux de croissance d'emploi est trois fois supérieur à celui des pôles urbains. Parallèlement, et c'est plus nouveau, on voit poindre une évolution positive de l'emploi total dans l'espace à dominante rurale (tableau 4), même si la croissance est ici faible au regard de ce que l'on observe dans l'espace à dominante urbaine (respectivement + 0,37 % et + 3,87 %). Cette croissance concerne plus particulièrement les aires d'emploi de l'espace rural (elle y est supérieure à 3,5 %), alors que les « Autres communes de l'espace à dominante rurale » subissent toujours une baisse de leur emploi total (- 1,72 % entre 1990 et 1999). Finalement, l'espace à dominante rurale, en dépit de sa contraction territoriale et de sa faible croissance d'emplois, regroupe encore 3,5 millions d'emplois, dont plus de la moitié sont localisés au sein des pôles d'emploi de l'espace rural.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

La présentation synthétique des caractéristiques spatiales des structures d'activités peut être effectuée à l'aide du regroupement en grands secteurs proposé par Ambiaud et *al.* (2004) dans leur étude de l'orientation économiques des bassins de vie. Ils y distinguent la sphère agri-alimentaire (agriculture, transformation agro-alimentaire, commerce de gros alimentaire), l'industrie au sens large (excluant les industries agroalimentaires mais incluant les activités tertiaires de services aux entreprises), et l'économie résidentielle (commerce de détail, services aux particuliers et services administrés)[2].

Tableau 4 – Emplois par grands secteurs en 1990 et 1999 selon le ZAUER
(délimitation RP 1999, en pourcentage de l'emploi et en taux de croissance intercensitaire)

	Sphère agri-alimentaire*		Industrie au sens large*		Economie résidentielle*		Construction		Transport		Tous secteurs	
	Part 1999	Evol. 90-99	Part 1999	Evol. 90-99	Part 1999	Evol. 90-99	Part 1999	Evol. 90-99	Part 1999	Evol. 90-99	Part 1999	Evol. 90-99
Espace à dominante urbaine	4,5	- 15,7	32,8	- 0,2	52,5	11,6	5,5	- 16,5	4 ,6	5,8	100,0	3,9
Pôles urbains	2,8	- 10,7	33,1	- 2,2	54,6	10,0	4,9	- 20,5	4,7	2,0	100,0	2,8
Communes périurbaines	14,3	- 20,6	31,3	13,5	40,8	26,1	9,2	- 1,7	4,4	37,6	100,0	10,5
Espace à dominante rurale	19,6	- 20,9	27,7	0,6	42,4	15,1	7,3	- 8 ,1	2,9	19,4	100,0	0,4
Aires d'emploi de l'esp. rur.	9,9	- 9,5	32,8	- 1,7	48,3	13,3	5,9	- 13,4	3,1	11,9	100,0	3,6
Autres communes de l'EDR	26,3	- 23,4	24,2	2,9	38,4	16,6	8,3	- 5,2	2,9	25,5	100,0	- 1,7
Total	6,9	- 18,1	32,0	- 0,1	50,9	12,1	5,8	- 15,0	4,4	7,1	100,0	3,3

* hors construction et transport *Source : INSEE, RP 1990 et 1999, actifs au lieu de travail*

Si chacun de ces grands secteurs suit les transformations structurelles de l'économie française, avec un déclin général des emplois de production et une croissance des emplois de service, leurs évolutions présentent aussi des variations importantes selon les zones considérées. La chute sévère de l'emploi agricole est relativement uniforme à ce niveau de détail et les conséquences en sont sensibles sur la perte d'influence de cette catégorie d'emplois dans les communes périurbaines et rurales. Ceci ne doit cependant pas amener à conclure à la disparition de l'agriculture dans les dynamiques économiques de ces espaces. La prise en compte de l'ensemble agricole et agroalimentaire montre en effet que la sphère d'emploi ainsi constituée autour de l'exploitation des ressources fixes liées à la terre représente un emploi sur 5 dans l'espace à dominante rurale, principalement en dehors des pôles ruraux. La croissance des emplois de l'industrie agroalimentaire dans ces espaces – l'une des rares branches industrielles en situation favorable, avec un gain de près de 7% entre 1990 et 99 – tempère la chute sévère des emplois primaires. Combiné à la baisse des effectifs dans les pôles urbains et à la forte hausse dans les communes périurbaines, ceci rend compte d'une redistribution spatiale de ces activités depuis les centres vers les périphéries et les zones rurales.

Si l'on considère l'industrie au sens large, hors agroalimentaire, le secteur reste pourvoyeur de près de 4 emplois sur 10, de manière relativement uniforme dans l'espace (sauf dans les « Autres communes de l'espace à dominante rurale ») et stable pour la période considérée. En revanche, la répartition entre les emplois de production et les emplois de services aux entreprises est hétérogène : l'industrie est surreprésentée dans les communes rurales (près de 30 % des emplois non agricoles de l'espace à dominante rurale sont industriels contre seulement 23 % dans l'espace à dominante urbaine), alors que les services aux entreprises restent l'apanage des pôles urbains où ils représentent une part deux fois plus importante de l'emploi (13 %) relativement à l'espace à dominante rurale (6 %) et aux communes périurbaines (8 %). Si les emplois de production industrielle régressent partout (-13 % en taux

[2] Pour des raisons de rupture de séries statistiques, il n'est pas possible d'affecter en 1990 les secteurs Construction et Transport à ces grands regroupements. Dans la mesure où on s'intéresse ici tant à la structure sectorielle des activités rurales qu'à leur dynamique, ces deux secteurs sont donc ici traités à part.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

intercensitaire national), le recul est très limité en commune périurbaine (-2 %), grâce à des mouvements de décentralisation, et limité dans l'espace à dominante rurale (-9 %), malgré la structure défavorable des activités industrielles, orientées sur les secteurs les plus en difficulté (dans le domaine des biens de consommation courante tout spécialement).

Enfin, la répartition sectorielle des activités économiques fait clairement apparaître le poids aujourd'hui dominant de l'« économie résidentielle », qui regroupe plus de la moitié des emplois français et tend à devenir majoritaire dans toutes les catégories d'espaces. Ce constat est confirmé par les résultats que Basso et *al.* (2006) obtiennent, pour 2004, à partir de données d'établissements, à condition de regrouper en une même catégorie ce qu'ils considèrent comme relevant de la « sphère résidentielle » et de la « sphère publique ». Dans le cas de l'espace à dominante rurale, le développement de ces activités s'effectue plus nettement sous la forme de services administrés (Education, santé et action sociale, Administration) que sous forme de services privés (Commerces, Services aux particuliers). En effet, les premiers voient leurs emplois s'accroître plus rapidement dans l'espace à dominante rurale (+ 28 % et + 25 %) que dans l'espace à dominante urbaine (+19 % et +18 %) et moins vite dans les pôles de cet espace que dans les « Autres communes de l'espace à dominante rurale ». La croissance des seconds est plus limitée en zone rurale (+ 10 % contre + 19 %) où elle a un peu plus tendance à se concentrer dans les pôles.

Finalement, si le bloc agri-alimentaire est en perte de vitesse malgré la croissance rurale des emplois dans les IAA, la crise de l'emploi industriel est moins aiguë dans le rural qu'en pôle urbain et elle est ici aussi partiellement compensée par le développement des services aux entreprises. En effet, c'est bien autour d'un bloc tertiaire plus particulièrement destiné à couvrir les besoins des populations locales et dont la dynamique est particulièrement dépendante des services administrés que s'organise le développement économique de l'espace à dominante rurale. De leur côté, les espaces périurbains apparaissent comme un lieu de débordement continu de l'emploi urbain qu'il faut probablement mettre en relation avec la croissance des coûts urbains avec l'agglomération.

Version preprint

4 – CONCEPTIONS DU RURAL ET LOGIQUES DE L'INTERVENTION PUBLIQUE

L'analyse économique de l'hétérogénéité spatiale conduit ainsi à discerner, d'une part, les situations urbaines, périurbaines et rurales, ainsi que, d'autre part, les aires sous forte influence urbaine des aires rurales relativement « autonomes ». Lorsque l'on passe à l'examen des politiques, on retrouve effectivement un clivage urbain/rural avec des mesures d'intervention publique en partie symétriques et en partie spécifiques. Mais, on relève aussi une importante zone d'ombre qui correspond aux zones périurbaines. Leur prise en compte n'est en effet qu'indirecte et incomplète, que ce soit à partir de la gestion de la « cohérence territoriale » ou de la multifonctionnalité de l'agriculture. En ce qui concerne la politique rurale proprement dite, on peut distinguer une logique de mise en valeur des ressources fixes, une logique de zonage et une logique de développement territorial.

4.1. La logique de mise en valeur des ressources fixes

Un certain nombre de ressources « fixes », au sens de l'économie spatiale, jouent un rôle notable dans la géographie économique, en particulier par les forces de rappel qu'elles opposent aux mouvements d'agglomération. C'est en raison de leur caractère peu mobile et peu substituable que la localisation de ces ressources compte de façon significative. Dès lors que leur utilisation dans un processus productif a un intérêt économique, les activités qui en assurent la transformation sont impérativement localisées sur place ou à proximité immédiate.

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Parmi ces ressources, les terres agricoles sont sans doute les plus importantes. Elles constituent un facteur qui est à la fois très dispersé, sur l'ensemble du territoire national, hétérogène dans ses propriétés au regard de la logique de production, et en partie substituable (cf. le développement des productions « hors sol »). La politique rurale française a, de longue date, mis l'accent sur l'amélioration des conditions de mise en valeur des terres à des fins productives. C'est au cours des années 50 et 60 que la place de ce type de mesures est la plus marquée : les sociétés d'aménagement régional [3] sont dotées de moyens importants pour aménager le milieu rural en vue de la production agricole. Plus largement, la politique structurelle agricole peut être rangée sous cette logique d'intervention, y compris dans sa forme actuelle du Règlement de Développement Rural. Le fait d'instaurer un fonds agricole de développement rural résume assez bien la coïncidence, entretenue jusqu'à aujourd'hui, entre valorisation agricole des ressources rurales et développement des espaces correspondants.

Au-delà du domaine agricole, la forêt et divers matériaux pondéreux jouent également le rôle de ressources fixes à partir desquelles se localisent les activités d'extraction ou d'exploitation et de première transformation. Elles font l'objet de mesures adaptées à leur contexte technique et économique. Mais les évolutions actuelles tendent à attacher une importance de plus en plus grande à une autre catégorie de ressources fixes : les ressources d'environnement. Sont concernés tous les attributs des lieux qui leur confèrent des propriétés distinctives du point de vue des fonctions d'accueil. La qualité du capital naturel et culturel est évidemment en premier plan, qu'il s'agisse de paysages, de biotopes remarquables, ou d'éléments de patrimoine vernaculaire. L'attractivité résidentielle et touristique est très directement liée à ce niveau de capital, même à proximité des villes, sachant que, dans le cas de ce type de ressources fixes, la substituabilité est importante entre les sites et que la concurrence territoriale qui découle de leur mise en avant est relativement vive. Il faut aussi noter que ces ressources relèvent en partie d'une dotation « naturelle » des espaces, mais qu'elles sont également, dans une large mesure, le résultat d'actions humaines de transformation ou même de création. Dans la mesure où les progrès techniques permettent aux entreprises de s'abstraire de plus en plus facilement des contraintes de localisation des ressources pondéreuses, l'existence de facteurs construits et territorialisés (savoir-faire, liens inter-industriels, organisation collective, etc.) permettent de préserver le rôle historique des ressources fixes naturelles. On peut alors assimiler les mesures d'appui à l'organisation locale des producteurs et à la spécification des productions à une aide à la constitution de ressources fixes.

Enfin, l'entrée par les ressources fixes permet d'envisager une autre modalité de l'intervention publique, celle de la non valorisation. Les pressions que les formes actuelles d'exploitation des ressources font peser sur les milieux tendent à pousser les pouvoirs publics à introduire des clauses de respect du capital naturel. Cela se traduit par l'édition de normes ou par des mises en réserve. La situation française ne semble pas caractérisée, sur ce plan, par un volontarisme exacerbé (cf. Natura 2000). Dans le débat national, la question de la « mise en réserve » est relativement sensible, comme l'illustrent les discussions sur les parcs nationaux ou comme l'avait montré la proposition du rapport Guichard de jouer la désertification comme chance pour l'avenir des sites ainsi préservés.

4.2. – La logique d'aide aux zones qui ne profitent pas de la croissance nationale

Il y a, comme on l'a vu, une géographie de la croissance. A chaque séquence, un ensemble de ressources sont exploitées alors que d'autres sont délaissées, et à chacun de ces ensembles correspond une distribution spatiale des activités en expansion ou en déclin. La dotation d'un

[3] Les grandes sociétés (Société d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc, Société d'Aménagement des Côteaux de Gascogne, Société d'Aménagement des Friches de l'Est, etc.) mobilisent des capitaux importants pour réaliser les travaux à la suite desquels les terres pourront être mise en culture (défricher, drainer, irriguer, etc.).

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

espace particulier, à un instant donné, lui confère des atouts et handicaps dans le régime de croissance en vigueur. Les mouvements correspondants sont ordonnés par la tendance générale à l'agglomération. Ainsi, certains espaces tirent profit des transformations tandis que d'autres voient leur position se dégrader, soit parce qu'ils restent à l'écart des flux principaux, soit parce que leurs structures anciennes sont déstructurées par les normes nouvelles. Le principe de l'intervention publique est alors de délimiter les zones dans lesquelles les conditions de la croissance ne sont pas réunies ainsi que celles dans lesquelles les effets des restructurations en cours nécessitent des transferts publics. En entrant dans le détail des situations locales et des causes de difficultés, on pourrait envisager un zonage spécifique à chaque problème et une batterie de mesures adaptées à son traitement.

On s'oriente vers cette logique d'intervention lorsque l'on conçoit le rural comme un ensemble de situations particulières qui font unité essentiellement au regard de l'histoire du développement. L'orientation sur des activités traditionnelles et la distance aux actuels facteurs de croissance réservent aux espaces concernés les effets négatifs de la dynamique économique. On tend dès lors à chercher à discerner les zones dans lesquelles les restructurations sectorielles ou les risques de mise à l'écart méritent une intervention publique. L'approche est, en France, globale et graduée. Les critères qui sont utilisés pour délimiter les zones rurales sur lesquelles les pouvoirs publics interviennent sont des critères globaux, comme le revenu ou le produit moyen par habitant, mais le taux d'emploi agricole est également fréquemment pris en compte, sans que l'on sache si c'est pour spécifier le caractère rural de la zone ou donner un indice d'éventuels problèmes économiques et sociaux. Au plan national, l'évaluation de l'intensité des problèmes donne lieu à un double zonage, emboîté [4] : les territoires ruraux de développement prioritaire (TRDP), qui, pour une large part, épousent les frontières des territoires de l'objectif 5b européen, et les zones de revitalisation rurale (ZRR). Une procédure symétrique est en place dans le cas des espaces urbains, en trois grades : les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU). On peut noter que le resserrement des aides publiques sur un petit nombre d'aires assez strictement définies tend à se rapprocher de la politique des zones franches, de tradition anglo-américaine, alors que jusqu'à maintenant, les pratiques françaises étaient plutôt orientées sur des zonages larges et sur des actualisations qui en étendaient périodiquement le périmètre – cette évolution demeure toutefois limitée au contexte urbain et de restructuration industrielle, sans atteindre les mesures rurales.

Une chose surprend, lorsque l'on pose la question des interventions zonées et dans la mesure où elles permettent de distinguer assez précisément les lieux où les problèmes se posent avec une certaine acuité : compte tenu des transformations considérables de l'agriculture, et surtout de l'hétérogénéité de leur impact dans l'espace, celles-ci ne donnent pourtant pas lieu à un effort d'identification de zones sensibles à la restructuration sectorielle. La gestion de l'agriculture, sur le mode de la co-gestion nationale, liée à la structure unitaire de la représentation professionnelle agricole française, est certainement favorable à une approche indifférenciée géographiquement des problèmes agricoles. Une évolution indirecte est toutefois à noter par l'effet de mesures qui ont une signification et un impact très différents selon les contextes locaux, comme l'indemnité compensatrice de handicaps naturels (ICHN).

Il faut noter que les zonages s'inscrivent dans des visions politiques d'échelle nationale ou européenne, en plaçant au premier plan l'objectif d'égalisation de la situation des populations. Un critère ou une batterie de critères sont utilisés pour tracer la ligne entre les

[4] Les procédures européennes qui s'apparentent à cette démarche (objectif 5b puis objectif 2 des fonds structurels) se détachent maintenant de la logique du zonage.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

ayants droits et les autres, d'une manière relativement objectivée, sans entrer dans le traitement des situations locales. Il s'agit d'une politique centralisée et descendante, redistributive et égalisatrice, ce en quoi diffère radicalement le troisième cas de figure, où la conception de l'espace et de la croissance régionale qui y prévaut met l'accent sur la variété des situations locales et l'application de traitements différenciés.

4.3. La logique d'aide au développement territorial

Si les deux logiques précédentes se traduisent par des politiques concernant principalement les espaces ruraux hors des influences urbaines, la troisième conception va, dans ses versions contemporaines, déboucher sur des politiques qui visent tant les espaces ruraux hors des influences urbaines que les espaces périurbains et urbains. Dans cette conception, le rural n'est pas identifié en soi mais pris en compte dans une vision intégrée du développement, à l'échelle de la région ou de micro-régions. Ce qui importe, c'est la composition des tissus économiques et sociaux locaux, avec un ensemble de relations et d'interdépendances qui en spécifient l'organisation. De plus, le rôle des autorités publiques locales est réévalué, relativement aux cas précédents. Les mesures et les politiques correspondantes non seulement ne traitent pas séparément la campagne de la ville, mais jouent sur leur articulation pour concevoir les leviers d'action. On retrouve ici un lien très direct avec la distinction proposée en section 2 entre des espaces ruraux insérés dans des aires urbaines et des espaces ruraux organisés en bassins de vie plus autonomes[5].

Une aire urbaine est composée d'un ensemble d'unités élémentaires aux caractéristiques différentes, du point de vue de l'occupation de l'espace et des fonctions économiques. La composition et l'agencement sont variables selon les localités, mais l'organisation spatiale est commandée par des mécanismes généraux dans lesquels le fonctionnement de l'aire de marché est important, en particulier pour le facteur foncier et le travail. Compte tenu des choix de localisation des divers agents et des interdépendances entre les lieux de résidence et de travail, de loisirs et de chalandise, l'aire urbaine constitue un ensemble qui associe des zones très urbanisées avec des zones de morphologie rurale (faible densité, habitat individuel dispersé, etc.). Au sein de cette aire, la gestion territoriale prend en charge les complémentarités entre la ville et son arrière-pays pour en planifier les évolutions et en réguler les tensions. La mesure emblématique de cette option est le schéma de cohérence territoriale (SCOT). Il s'agit d'un document de planification urbaine qui trace, pour le moyen terme et sur un périmètre assez étendu (rayon minimum de 15 kilomètres), le cadre d'évolution de l'usage des sols, des transports et des grandes fonctions collectives. Les trajectoires d'évolution des villages sont inscrites dans ce cadre et les moyens de leur développement y sont *a priori* disponibles.

D'autres mesures, assez fortement disjointes de cette logique d'aire urbaine, convergent sur la constitution et la prise en compte des bassins de vie organisés en dehors des influences métropolitaines. Dans l'évolution générale de l'action publique, l'association de plus en plus étroite des acteurs locaux et le recours de plus en plus systématique à la programmation et à la contractualisation ont donné lieu à la recherche de territoires cohérents. La conception et l'application des mesures européennes (fonds structurels) ou nationales (contrat de plan Etat-Région) reposent sur une démarche intégrée et l'élaboration de programmes territoriaux. Les périmètres en sont variables, en nature comme en dimension, mais la tendance générale pousse à la prise en compte simultanée de l'ensemble des dimensions du développement sur des zones cohérentes, pour tout ce qui

[5] Cette notion d'autonomie reste évidemment très relative, en raison de l'intensité des échanges dans l'espace économique, mais aussi en raison de l'hétéronomie fondamentale des zones rurales qui ne disposent pas des ressources stratégiques, en termes économiques et politiques, des zones urbaines.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

touche au cadre de vie des populations, au fonctionnement des entreprises et aux biens publics locaux. La mise en avant des circonscriptions politiques peut conduire à décaler les aires d'action des périmètres des bassins de vie, dans la mesure où la légitimité politique constitue le fondement de ces formes d'action publique très localisées. Le cas des Pays illustre cette tension. En promouvant des structures de développement d'assez grande dimension (d'un ordre de grandeur de 50.000 habitants) en contexte rural, le législateur a cherché à constituer des références pour les populations et les activités locales, mais aussi pour les autorités publiques d'échelon supérieur. Cela évite les périmètres *ad hoc* et facilite la mise en cohérence des actions publiques, mais se pose dès lors la question de la gouvernance de telles structures qui ne correspondent ni à des circonscriptions administratives, ni à des collectivités territoriales. C'est donc le problème du passage de micro-régions fonctionnelles, les bassins de vie, à des territoires qui ont un sens pour les populations comme pour l'action publique, qui pointe, sur un arrière plan de complexité du système français d'administration territoriale.

5 – CONCLUSION

L'analyse du rural avec les outils de l'économie spatiale conduit à mettre en avant le rôle des forces d'agglomération et de dispersion. Le regroupement des activités et des populations bénéficient d'économies d'agglomération dans la plupart des cas, mais reste que des effets de marché et d'externalités négatives, combinés au jeu des ressources fixes, constituent des forces de rappel qui freinent le processus général de concentration géographique. Cette manière assez universelle de rendre compte des rapports ville-campagne débouche toutefois sur une alternative pour définir les catégories spatiales à même de traiter les situations « rurales ». D'un côté, le raisonnement peut être ordonné selon le gradient urbain-rural, apprécié par des fonctions de distance ou de densité. Un tel cadre apparaît assez bien adapté aux pays dans lesquels le maillage urbain est serré et le mode d'occupation de l'espace relativement régulier, à l'image de la situation anglaise (cf. Shepherd, 2006). D'un autre côté, l'effort peut porter sur l'identification de régions fonctionnelles, fondées sur l'intensité des relations économiques internes. Il correspond alors plus sûrement aux formes de peuplement irrégulières et moins denses, à l'image du Canada ou de la Suède (cf. Karlsson et Olsson, 2006). Les outils proposés dans le cas français utilisent ces deux démarches pour rendre compte de la répartition des populations et des activités dans le cas particulier du territoire national. Cette géographie suit, jusqu'à un certain point, un continuum depuis la ville-centre jusqu'à ses périphéries les plus lointaines, et le « zonage en aires urbaines » en fournit une représentation pertinente, à partir des fonctions de polarisation des regroupements d'emplois. A une autre échelle, c'est un ensemble de relations économiques et sociales plus étendu qu'il faut examiner pour être en mesure de définir des « bassins de vie » qui organisent les territoires non directement soumis aux forces des métropoles.

Références bibliographiques

Ambiaud E., Blanc M., Schmitt B. (2004), Les bassins de vie des bourgs et des petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle. *Insee Première*, 954 : 1-4.

Aydalot P. (1983), La division spatiale du travail, in Paelinck JHP. Et Sallez A. (dir.), *Espace et localisation. La redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique française*. Economica.

Basso C., Gaudron G., Morel B. (2006), La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004. *INSEE-Première*, 1100.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Bessy-Pietri P., Sicamois Y. (2001), Le Zonage en Aires Urbaines en 1999. 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines. *INSEE-Première*, 765.

Bessy-Pietry P., Hilal M., Schmitt B. (2001), Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines : le cas de la France, *Espace, Populations, Sociétés* 1-2 : 19-36

Blanc M. (1997), Ruralité : diversité des approches. *Economie Rurale*, 242, 5-12.

Blanc M., Aubert F., Detang-dessendre C. (1999), Le fonctionnement des marchés du travail ruraux : entre influence du paternalisme et difficultés d'appariement, *Economie rurale*, 250 : 31-39.

Blanc M., Cahuzac E., Tahar G. (2007), Hiring difficulties and manpower flows: Does labour market density matter? *Environment and Planning A,* à paraître.

Blanc M., Schmitt B. (2007), Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des petites villes et des bourgs. *Economie et Statistique*, à paraître.

Brackman S., Garresten H., Gigengack R., van Marrewik C., Xagenvoort R. (1996), Negative Feedback in the Economy and Industrial Location. *Journal of Regional Science*, 36(4), 631-651.

Callois J.-M., Aubert F. (2007), Towards Indicators of Social Capital for Regional Development Issues: The Case of French Rural Areas, *Regional Studies*, à paraître.

Callois J.-M., Schmitt B. (2006), *Measuring Social Capital for Local Economic Development Studies: the Case of French Rural Areas*. INRA-CESAER : Mimeo..

Calmette M.-F., Le Pottier J. (1995), Localisation des activités. Un modèle bisectoriel avec coût de transport. *Revue Economique*, 46(3), 901-909.

Caruso G. (2002), La diversité des formes de la périurbanisation en Europe, *In* : Perrier-Cornet Ph. (éd), *Repenser les campagnes*, DATAR-Ed. de l'Aube, 67-99.

Cavailhès J., Schmitt B. (2002), Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes. *In* : Perrier-Cornet Ph. (éd), *Repenser les campagnes*, DATAR-Ed. de l'Aube, 35-65.

Cavailhès J., Peteers D., Sekeris E., Thisse J.-F. (2004), The Periurban City. Why to live between the Suburbs and the Countryside? *Regional Science and Urban Economics*, 34: 681-703.

Coombes M.G., Dixon J.S., Goddard J.B., Openshaw S., Taylor P.J. (1982), Functionnal Regions for the Population Census of Great Britain. In Herbert D.T., Johnson R.J. (eds), *Geography and Urban Environment*, vol. 5, London, Wiley.

D'Aspremont C., Gabszewicz J., Thisse J.-F. (1979), On Hotelling's Stability in Competition. *Econometrica*, 47, 1145-1150.

Degorre A., Redor P. (2007), Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes. *INSEE-Première*, 1116.

Duranton G., Puga D. (2004), Micro-foundations of urban Agglomeration Economies, In Henderson V., Thisse J.-F. (eds), *Handbook of Regional and Urban Economics* (vol 4), 2063-2117.

Economic Rural Service USDA (2003), *Measuring rurality*, Washington: USDA http://www.ers.usda.gov/briefing/Rurality/.

Fujita M. (1989), *Urban Economic Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Fujita M., Krugman P. (1995), When is Economy Monocentric? von Thünen and Chamberlin Unified. *Regional Science and Urban Economics*, 25, 505-528.

Fujita M., Krugman P., Venables T. (1999), *The spatial economy. Cities, regions and international trade*, Cambridge (Mass.): MIT Press.

Fujita M., Ogawa H. (1982), Multiple equilibria and structural transition of non-monocentric urban configurations. *Regional Science and Urban Economics*, 25, 505-528.

Fujita M., Thisse J.-F. (1997), Economie géographique, problèmes anciens et nouvelles perspectives. *Annales d'Economie et de Statistique*, 45, 37-88.

Fujita M., Thisse J.-F. (2002), *Economics of Agglomeration*, Cambridge (Mass.): Cambridge University Press. Traduction française (C. Gaigné et B. Schmitt), Economie des villes et de la localisation, Bruxelles : Editions DeBoeck, 2003.

Gaigné C. (2004), Intégration et inégalités régionales : une relation en U inversé ? *Economie Internationale*, vol 99 : 113-131.

Gaigné C., Goffette-Nagot F. (2003), *Localisation rurale des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique* ? Working Paper du CESAER, 2003/3

Gaigné C., Goffette-Nagot F., Schmitt B. (2000), Localisation des activités industrielles en zone rurale : le rôle du marché du travail et du marché foncier. In : P.-Ph. Combes et I. Thomas (eds.), *Les forces d'agglomération dans la métropolisation de l'économie*, CIFOP, Bruxelles, 2000.

Gaigné C., Huiban J.-P., Schmitt B. (2006), *Industry Location: Labor Cost vs. Access to Input and output Markets*. INRA-CESAER : Mimeo.

Gaigné C., Piguet V., Schmitt B. (2005), Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographiques sur données françaises. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2005(1) : 3-30.

Galston W., Baehler K. (1995), *Rural Development in the United States: Connecting Theory, Practice and Possibilities*. Washington, D.C.: Island Press.

Goffette-Nagot F. (1996), Choix résidentiels et diffusion périurbaine, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine.* 96(2), 229-246.

Goffette-Nagot F., Schmitt B. (1999), Agglomeration Economies and Spatial Configurations in Rural Areas. *Environment and Planning A*, 31, 1239-1257.

Henry M.S., Schmitt B., Piguet V. (2001) Spatial Econometric Models for Simultaneous Systems: Application to rural community growth in France. *International Regional Science Review*, 24(2): 171-193.

Hilal M. (2007), Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes, *Economie et Statistique*, à paraître.

Hite J. (1997), The Thünen Model and the New Economic Geography as a Paradigm for Rural Development Policy. *Review of Agricultural Economics*, 19(2), 230-240.

INRA, INSEE (1998), *Les campagnes et leurs villes.* Paris : INSEE.

INSEE (2003), *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*. Rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR.

Jayet H. (1996), Peut-on caractériser les zones rurales par l'abondance d'espace ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 96(2), 201-210.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Jayet H. (2000), Rural *versus* Urban Location: the Spatial Division of Labour, In J.-M. Huriot et J.-F. Thisse, *The Economics of Cities*, Cambrigde University Press, Cambridge (Mass., USA), pp. 390-414.

Julien Ph. (2007), Des bassins de vie, au service de l'aménagement du territoire, *Economie et Statistique*, à paraître.

Karlsson C., Olsson M. (2006), The identification of functional regions : theory, methods and applications, *The Annals of Regional Science*, 40(1): 1-18.

Kilkenny, M. (1998), Transport Costs and Rural Development. *Journal of Regional Science,* 38(2), 293-312.

Krugman P. (1991), Increasing Returns and Economic Geography. *Journal of Political Economy*, 99(3), 483-499.

Krugman P., Venables A. (1995), Globalization and the Inequalities of Nations. *Quarterly Journal of Economics*, 110(4), 857-880.

Le Jeannic T. (1996), Une nouvelle approche territoriale de la ville. *Economie et Statistique*, n° 294-295, 25-45.

Morel B., Redor P. (2006), Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes. *INSEE-Première*, 1058.

Murdoch J., Lowe P., Ward N. and Marsden T. (2003), *The Differentiated Countryside*, Londres : Routledge.

Ottaviano G., Tabuchi et J.-F. Thisse (2002). Agglomeration and Trade Revisited, *International Economic Review*, 43: 409-436.

Péguy, P.-Y., Goffette-Nagot F., Schmitt B. (2000), L'étalement urbain. pp. 241-276, *In* : Baumont C., Combes P.-P., Derycke P.-H., Jayet H. (éds), *Economie géographique* : *les théories à l'épreuve des faits*, Paris : Economica, 330 p.

Ricci L. (1999), Economic Geography and Comparative Advantage: Agglomeration *versus* Specialization. *European Economic Review*, 43, 357-377.

Schmitt B. (1999), Economic Geographic and Contemporary Rural Dynamics: an Empirical Test on Some French Regions. *Regional Studies*, 33(8), 697-711.

Schmitt B., Piguet V., Perrier-Cornet P., Hilal M. (2002), *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : Définitions, résultats, analyse critique.* Dijon : UMR CESÆR, Rapport au Commissariat général au Plan (Instance d'évaluation des politiques de développement rural), 36 p. + annexes.

Shepherd J. (2006), How is the concept "rural" defined and what are the implications for rural development policies? Communication à la conférence SFER-UK AES, « *Nouvelles frontières entre les politiques agricoles et rurale en Europe* », "*New Frontiers for Agricultural and Rural Policy in Europe*", Paris, INA-PG, 29 Mars 2006.

Tabuchi T. (1998), Urban Agglomeration and Dispersion: a Synthesis of Alonso and Krugman. *Journal of Urban Economics*, 44, 333-351.

Terluin I.J., Post J.H. (eds) (2000), *Employment Dynamics in Rural Europe*. Oxon: CABI Publishing.

Terluin I. (2003), Differences in Economic Development in Rural regions of Advanced Countries: An Overview and Critical Analysis of Theories. *Journal of Rural Studies*, 19: 327-344.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.

Terrier C.(ed) (2006), *Mobilité touristique et population présente, les bases de l'économie présentielle des départements*. Paris : Direction du Tourisme.

Vallès V. (2002), Organisation territoriale de l'emploi et des services, *INSEE-Première,* 870.

Version preprint

Comment citer ce document :
Aubert, F., Schmitt, B. (2008). Mécanismes économiques à l'oeuvre dans les espaces ruraux : conceptions du rural et logiques de l'intervention publique. Economie Rurale (307), 8-22.